

- REVISION A LA HAUSSE DE L'OBJECTIF DE CROISSANCE 2017 ESTIME SUPERIEUR A + 55%
 - FINANCEMENT DE LA CROISSANCE : 200 K€ LEVES PAR LA SOUSCRIPTION DE 20 OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS ORDINAIRES NOUVELLES DE 10.000€ CHACUNE, ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS DANS LE CADRE DU CONTRAT D'OCABSA SIGNE EN AOUT 2016
 - VERS UNE ACTIVITE 2017 RECORD

NEOLIFE® (Code ISIN: FR0011636083 – MNEMO: ALNLF) ajuste à la hausse son objectif de croissance qui devrait s'établir en hausse à + 55% (vs + 50% annoncés précédemment, Cf. communiqué du 20 novembre 2017).

Ce réajustement fait suite à une accélération des ventes au mois de décembre, supérieures aux prévisions, avec notamment une forte activité sur la zone Europe du nord.

Financement

Afin de financer cette croissance, NEOLIFE® annonce ce jour l'exercice par la société Bracknor Fund Ltd d'un (1) bon d'émissions (« BEOCABSA ») d'Obligations Convertibles en Actions (« OCA ») assorties de Bons de Souscription d'Actions (« BSA ») (les OCA et BSA ensemble, les « OCABSA »), entraînant la souscription le 19 décembre 2017 par la société Bracknor Fund Ltd de vingt (20) OCABSA de ce contrat, correspondant à l'émission de 20 OCA d'un montant nominal de 10.000 euros chacune, représentant un emprunt obligataire de 200.000 euros, assorties de 454.546 BSA ayant un prix d'exercice de 0,44 euro.

L'incidence théorique future de la conversion de la totalité des OCA et de l'exercice de la totalité des BSA issus des 20 OCABSA sur la situation de l'actionnaire et sur la quote-part des capitaux propres par action est présentée dans les tableaux ci-dessous :



	Montant du capital (en euros)	Pourcentage de détention actuelle du capital	Dilution par rapport à la détention actuelle
Capital actuel	8.988.489,06	100 %	0 %
Augmentation de capital (conversion de 20 OCA : émission de 510.204 actions nouvelles)	9.188.489,03	97,82 %	2,18 %
Augmentation de capital (conversion de 20 OCA puis exercice de 454.546 BSA : émission de 964.750 actions nouvelles)	9.366.671,06	95,96 %	4,04 %

	Nombre d'actions	Montant des capitaux propres au 30.06.2017	Quote-part de capitaux propres par action
Avant les opérations	22.913.478	4.497.414 euros	0,20 euro
Augmentation de capital (émission de 510.204 actions nouvelles)	23.423.682	4.697.414 euros	0,20 euro
Augmentation de capital (émission de 964.750 actions nouvelles)	23.878.228	4.897.414 euros	0,21 euro

Ces calculs sont effectués sur la base de la valeur nominale (soit 0,392 euro), sur la base du nombre actuel d'actions et sur la base des capitaux propres de la société NEOLIFE SA (arrêté au 30 juin 2017, soit à 4.497.414 euros).

Cette opération s'inscrit dans le cadre du contrat d'émission d'OCABSA signé entre NEOLIFE® et Bracknor Fund Ltd en août 2016 (Cf. communiqué du 31 août 2016).

Les caractéristiques des OCABSA et le suivi permanent de création des actions nouvelles issues des conversions des OCA ou de l'exercice des BSA, font l'objet d'un onglet de synthèse systématiquement mis à jour et disponible sur la partie investisseurs du site internet de NEOLIFE® (neolifesolutions.com).



A ce jour, le capital social de NEOLIFE® est divisé en 22.913.478 actions ordinaires et 22.913.478 droits de vote.

Cette nouvelle accélération de l'activité confirme la pertinence de l'offre et sa montée en puissance auprès de l'ensemble des prescripteurs. Elle permet à l'entreprise d'anticiper désormais une année record.

CONTACTS

NEOLIFE®
Sébastien MARIN-LAFLECHE
04 78 25 63 08
investors@neolife-solutions.com

AELIUM - Communication financière Jérôme GACOIN 01 75 77 54 65 neolife@aelium.fr

NEOLIFE est éligible aux dispositifs ISF - Loi TEPA et PEA - PME





EN SAVOIR PLUS:

Dans la mouvance des « green technologies », **NEOLIFE**® crée des éco-matériaux et des solutions constructives, innovantes et durables à coûts maîtrisés destinés aux professionnels chargés de concevoir et construire les espaces de vie du 21ème siècle.

En 2013, NEOLIFE® révolutionne les **éco-matériaux avec VESTA®**, un nouveau matériau environnemental aux propriétés exceptionnelles. Il a été mis au point par NEOLIFE® en partenariat avec des experts européens des matériaux.

Né de la réflexion de professionnels de chantier, les solutions constructives de NEOLIFE® - solutions de vêture et d'aménagement extérieur - permettent aux architectes, paysagistes, bureaux d'études et aux techniciens du bâtiment de répondre à un cahier des charges environnemental pour des projets HQE, BREEAM ou LEED de logements individuels ou collectifs, de bâtiments tertiaires et d'espaces urbains.

Leur intelligence fonctionnelle et leur finition parfaite apportent une rapidité de pose et une esthétique immédiate qui diminuent très sensiblement le temps de chantier et les coûts de construction.

Pour plus d'informations : www.neolife-solutions.com